Publié le 15/07/2026 webdelib

Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

Délibération 26_07_02_CA_068

Séance du 2 juillet 2026

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration

obligation de présence des enseignants

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 2 juillet 2026 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le de Code de l'Éducation;

M. le Président donne la parole à M. le Vice-président des Ressources Humaines qui présente les modifications relatives aux obligations de présence des enseignants : obligation de disponibilité hebdomadaire d'au moins deux jours pour les enseignants-chercheurs et d'au moins trois jours pour les autres enseignants, appréciée en moyenne sur l'année universitaire de référence,

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Approuve les modifications relatives aux obligations de présence des enseignants.

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes,

Abdelhakim Artiba
Président
10 juil. 2026